

# Appel à projet

Création du Logo et de la charte graphique de l'association Elfe, dont l'activité se déploie sous le nom de La Fabrique de l'Esprit® - Club pour l'Unesco

## Objet de l'appel à projet

L'association Elfe développe la marque La Fabrique de l'Esprit®, club pour l'Unesco depuis 2017, elle décide de proposer un appel à projet pour la réalisation de son nouveau logo et de la charte graphique qui y sera associée.

### L'appel à projet se réalise en deux temps :

- Phase 1 : présélection sur présentation des éléments suivants :
  - o une note d'intention
  - o un principe de création avec 2 à 3 pistes créatives
  - o un CV et un porte-folio
  - o et un devis.
  
- Phase 2 : sélection et finalisation du projet de logo et charte.

**Ne font pas partie de ce présent appel d'offre :** l'application de la charte graphique sur divers et multiples supports qui pourra soit être confiée au lauréat, soit à une agence locale, soit traitée en interne.



Logo créé en 2013 complété du logo des clubs CNFU en 2017

## Projet de l'association

À l'origine **La Fabrique de l'Esprit®** développait et animait un programme artistique et éducatif illustré et inspiré par les œuvres des expositions de la fondation Francès puis elle s'est étendue à l'utilisation du fonds de plus de 600 œuvres d'art contemporain de la collection Francès. Mais aujourd'hui, elle ne se limite plus à ce fonds, pour offrir un programme augmenté, à l'histoire de l'art étendue aux époques passées, aux techniques et périodes diversifiées.

Elle propose des programmes à destination des scolaires (écoles, collèges et lycées), dispositifs qui ont reçu l'agrément de l'Éducation Nationale. Sous le label La Fabrique de l'Esprit®, l'association a obtenu l'accréditation de la Commission Nationale pour l'UNESCO en 2017.

Depuis 2013, l'association intervient pour la Fondation et d'autres acteurs culturels en France et à l'étranger. Elle poursuit un programme d'éducation artistique à destination des scolaires, ainsi que des résidences d'artistes sur deux thématiques, Arts & Sciences et Arts & Métiers d'art. Et plus récemment, en 2016, elle initie une résidence d'artiste internationale en réponse aux attentes de l'Institut Français et conformément à son engagement citoyen, mondial et multiculturel. Elle est indépendante et a besoin de révéler une identité graphique propre, significative et différenciante.

Soutenue par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture, son statut et ses missions imposent une identité à part entière, qui **se différencie de celle de la fondation Francès**.

## Objectifs

- S'émanciper et se différencier de la fondation Francès.
- Avoir un logo et une charte graphique qui lui est propre.

## Les valeurs de l'association

Écoute, pertinence et plaisir

## Le territoire

L'association est située dans l'Oise, sur un territoire qui est dépeuplé en terme d'art contemporain et avec une diversité de population importante. La Fabrique de l'Esprit touche toute sorte de publics, des initiés comme des non initiés, des enfants et des adultes. L'identité graphique doit donc être accessible.

## Le logo

Le nom de la Fabrique de l'Esprit® induit un patrimoine industriel, une transformation, une construction intellectuelle et une notion de plaisir. Ces dimensions ressortent autant dans les actions d'éducation de l'association que lors des résidences de créations.

Le logo sera utilisé pour les outils de communication web (site et réseaux sociaux, photo de profil notamment) et pour les documents print (flyers, livrets, cartes de visite, etc.).

Sa forme, sa couleur et son esprit doivent être complètement différent de celui de la fondation Francès. Il garde par contre son étiquette des Clubs pur l'UNESCO à côté ; un label renouvelable, pouvant donc être retiré facilement en cas de besoin.

Trois propositions de logos permettraient de choisir la plus pertinente pour l'association. Inspiration possible : Tony Bevan et ses visages aux architectures complexes. Elles illustrent parfaitement l'idée de « fabrique de l'esprit », d'architecture construisant la pensée. Tout autre inspiration est possible.

## Les lignes directrices pour la réalisation du logo : usages et publics

- Le logo doit être identifiable, original, visible (près/loin)
- Le logo s'adresse à un large public (local, national, international) et touche différents milieux (artistique, institutionnel, économique)
- Il doit signifier les valeurs de la Fabrique de l'Esprit®, représenter un projet international tel qu'il est évoqué dans le dossier de candidature et dont nous avons évoqué ci-dessus les grandes lignes, en particulier : sa double ambition d'excellence artistique et de participation populaire (éducation), et sa spécificité territoriale
- Le logo devra se démarquer du premier logo pour qu'il ne puisse y avoir de confusion avec la Fondation
- Le logo devra être déclinable en plusieurs versions, indiquant des modalités différentes d'association avec des partenaires
- Le logo sera notamment utilisé pour : signer les documents et supports de communication édités par La Fabrique de l'Esprit®, estampiller les projets produits par La Fabrique de l'Esprit® ou soutenus par elle, signifier le partenariat de La Fabrique de l'Esprit® dans la communication des collectivités territoriales associées à La Fabrique de l'Esprit®, les sponsors et les mécènes. Il sera alors intégré sur les supports de communication de ces partenaires, et s'inscrira dans leur propre environnement visuel
- Le logo pourra avoir plusieurs déclinaisons (fixe/animé, couleur/noir et blanc)
- Le logo et ses déclinaisons devront pouvoir être utilisés sur une diversité de supports : print (dossier de présentation, presse, papeterie, affichage), web (sites internet, téléphonie mobile, télévision), signalétique (kakémonos, banderoles, etc.)

## La réalisation des grandes lignes de la charte graphique

- C'est l'ensemble des éléments visuels qui seront utilisés pour sa communication : typographique, type de papier et de supports, codes couleur, dispositifs de mise en page, modèle d'affiche...
- Elle devra proposer des formats identitaires forts, voire oser des formats non conventionnels
- Elle doit être identifiable, originale, visible immédiatement
- Elle doit permettre l'association de visuels réalisés par des artistes
- L'identité graphique devra pouvoir être utilisée sur une diversité de supports : print (dossier de présentation, presse, papeterie, affichage), web (sites internet, téléphonie mobile, télévision), signalétique (kakémonos, banderoles, etc.)

## Les documents à produire par les personnes/agences retenues

- Logo
- Charte graphique (pouvant être déclinée sur supports print et web)

## Inscription

**ARTICLE 1 :** En cohérence avec la démarche générale du projet qui propose de transmettre grâce aux disciplines artistiques, La Fabrique de l'Esprit® souhaite que sa communication repose sur des propositions créatives et artistiques. Dans ce cadre, cet appel est ouvert de façon très large aux professionnels suivants : artistes, plasticiens, photographes, designers, graphistes, illustrateurs, typographes, agences de communication, en individuel ou en collectif, etc.

**ARTICLE 2 :** Pour participer, il est impératif de constituer un dossier comprenant :

1. une note d'intention avec un principe de création et 3 pistes créatives
2. une note d'intention présentant concept, orientations, approche d'un logo et d'une charte pour le projet de La Fabrique de l'Esprit®, club pour l'Unesco. Le candidat pourra facultativement et sans caractère obligatoire joindre à la note d'intention, une note d'intention graphique. Devra y figurer par ailleurs le nom de la personne qui a réalisée l'inscription
3. un CV et/ou un portfolio présentant le candidat
4. un devis
5. une version PDF imprimable du présent règlement signée sur chaque page.

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.**

Les dossiers présélectionnés sont conservés par l'association qui accusera réception par retour de mail de tous les dossiers reçus.

## Calendrier

**ARTICLE 3 : dépôt des dossiers complets avant le 31 août 2019**

Le dossier de candidature et les éléments associés par mail à l'adresse suivante : [litote@lafabriquedelesprit.fr](mailto:litote@lafabriquedelesprit.fr)

Objet : AAP2019\_FDElogo\_nomducandidat

Pour plus d'informations : + 33 344 562 135

- **Présélection du 2 au 4 septembre 2019 – annonce le 6 septembre 2019**
  - o un conseil artistique est chargé de la présélection des projets
  - o deux à trois participants retenus seront prévenus par mail le 6 septembre
- **Ajustements entre le 7 et 20 septembre 2019 – ajustements des créations**
- **Sélection définitive le 23 septembre 2019**
- **Livraison le 7 octobre 2019**, finalisation des logo et charte

**ARTICLE 4 : Le dossier comprendra les livrables suivants**

- le logo finalisé
- le logo en formats : ai, HD, BD, fond transparent, PNG, TIFF.
- la charte graphique : présentation de l'ensemble des éléments visuels qui seront utilisés pour sa communication (typographique, code couleur, dispositifs de mise en page, formats identitaires des supports de communication), 1 modèle d'affiche d'une manifestation destinée au grand public, 1 page intérieure de plaquette.
- facultativement, le concourant pourra faire des propositions de formats, objets, concepts de communication créatifs non utilisés dans les supports de communication classiques
- un devis détaillé de tous les livrables définis en annexe

## Prix

**ARTICLE 5** : les participants non retenus ne seront pas dédommagés pour leur participation à l'appel à projet.

**ARTICLE 6** : le lauréat recevra un prix de 1 900 € pour la conception et la finalisation du projet (logo et charte graphique)

**ARTICLE 7** : le lauréat s'engage à détenir les droits d'auteurs du logo et de la charte qu'il présente pour le présent appel à projet. Sous réserve du respect de ses droits moraux, il cède expressément à l'association Elfe - La Fabrique de l'Esprit® les droits de propriété intellectuelle afférents à son œuvre.

## Annulation de l'appel à projet

**ARTICLE 8** : L'association se réserve la possibilité de suspendre la consultation et de déclarer l'appel à projets infructueux à l'une des étapes dans le cas où le nombre et la qualité des réponses ne satisfait pas les exigences de qualité de La Fabrique de l'Esprit®

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte, (mention manuscrite)

Fait à Senlis, le 15 juillet 2019

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line followed by a stylized, cursive 'E' and 'F'.

Estelle Francès

## Calendrier prévisionnel

- ✓ 31 août 2019 : clôture des candidatures
- ✓ 2 au 4 septembre : présélection des candidats
- ✓ 6 septembre : annonce des candidats présélectionnés
- ✓ 7 au 20 septembre : ajustements des créations et sélection
- ✓ 23 septembre : sélection du candidat
- ✓ 24 septembre au 4 octobre 2019 : finalisation des livrables
- ✓ 7 octobre 2019 : livraison du logo et de la charte graphique